

AUTORISATION SIMPLIFIÉE

Voir règlement sur les bâtisses, art. 89

(Travaux de moindre envergure : Abri de jardin, Carport, façades, toitures, installation de capteurs solaires, remblais, murets, clôtures...)

Je soussigné(e) : _____

n° et rue : _____

CP et localité : _____

téléphone/GSM : _____

Email : _____

demande la délivrance du permis de construire pour les travaux suivants :

à l'adresse (n°, rue, code postal et localité) :

n°cadastral du terrain: _____ section : _____ de _____

Documents à joindre:

- un plan ou un croquis de situation indiquant les reculs par rapport aux limites parcellaires et la distance entre les constructions, la dimension des constructions prévues
- Déclaration de protection des données (voir verso)
- Extrait Cadastral datant de moins de 3 mois
- Le cas échéant, un accord voisin dûment signé par les parties si l'objet de la demande est prévu à moins de 3m de la parcelle voisine
- Les documents mentionnés ci-dessus doivent être fournis à l'Administration communale en **doubles exemplaires.**

Lieu: _____ Date: _____ Signature: _____

Déclaration de protection des données

Vos droits concernant vos données personnelles

Le règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données prévoit la collecte, le traitement et la sauvegarde de vos données personnelles et ce même sans votre consentement sous condition qu'il y soit procédé dans l'exercice d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

La collecte de vos données personnelles est indispensable au traitement de votre demande. Elle se limite aux données strictement nécessaires pour ledit traitement. Elle permet l'identification de votre personne et du terrain concerné ainsi que de prendre contact avec vous en cas de besoin. Les employés et fonctionnaires de l'administration communale concernée ont accès à vos données. Vos données seront conservées tant qu'au moins un des critères suivants est rempli:

- Tant que vous êtes lié au projet en quelque fonction, forme ou qualité que ce soit et même si vous changez cette fonction, forme ou qualité (p.ex. : propriétaire, locataire, exploitant, responsable, bénéficiaire, etc personne physique ou morale)
- Tant que perdure le projet et ses conséquences (p.ex. : tant qu'existe la construction érigée).
- Tant qu'une obligation légale le rend nécessaire

Conformément aux règles légales de protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations. Vous pouvez vous adresser par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité à l'administration communale.

Lieu: _____ Date: _____ Signature: _____